



Conseil permanent du 27.06.2013

Intervention de la Suisse au sujet de la peine de mort au Bélarus,

Monsieur le Président,

Je parle au nom de la Norvège, du Liechtenstein et de la Suisse.

Le 5e Congrès contre la peine de mort s'est tenu à Madrid du 12 au 15 juin 2013. Il a rencontré un large succès et a renforcé notre conviction que le mouvement abolitionniste doit persévérer dans son action. Le Norvège et la Suisse et étaient parmi les co-parrains de ce Congrès, aux côtés de l'Espagne et de la France.

Notre soutien à ce rassemblement nous a permis d'affirmer, encore une fois et de manière univoque, notre engagement pour un monde sans peine capitale et de proclamer haut et fort notre attachement au respect de la dignité de chaque individu.

Le soutien au mouvement abolitionniste est au cœur de nos politiques en matière de promotion et protection des droits de l'homme.

Au sein des Etats européens, un consensus a émergé, sur le fait que la peine capitale n'a pas sa place dans une société régie par l'Etat de droit et le respect des droits de l'homme. Nous sommes vivement préoccupés que le Belarus exécute encore. Si nous saluons la réinstauration du groupe de travail parlementaire sur la question, nous regrettons vivement les deux nouvelles condamnations à mort et ce, au moment même du Congrès mondial contre la peine de mort.

Toute personne condamnée doit être mise en état de faire valoir les droits de la défense. Nous demandons par conséquent que le droit à faire appel soit garanti et puisse être pleinement exercé et que la procédure judiciaire soit en pleine conformité avec le droit international.

Par rapport aux nouvelles condamnations, nous attendons que les procédures de recours permettent de faire respecter les droits de l'homme, que l'exécution des nouvelles condamnations soit suspendue et qu'un moratoire sur la peine de mort soit instauré.

Nos pays s'opposent à l'usage de la peine capitale en toutes circonstances. La peine capitale constitue une forme de punition cruelle et inhumaine, et ce quelque soit le crime perpétré.

Nous invitons le Bélarus à faire preuve d'humanité et l'invitons au dialogue.

Je vous remercie.